



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Lot 05

**Prestations de sécurité pour les sites Campus de Labège
(dont ENSIACET), AgroToulouse, ENSEEIHT et IMFT**

2026SERV000002

Toulouse INP

6 allée Emile Monso BP 34038

31029 TOULOUSE CEDEX 4

Table des matières

Table des matières	2
1 Objet du Marché	4
2 PrÉsentation dES SiteS et lieux d’execution	4
2.1 ENSEEIHt	4
2.2 AgroToulouse	4
2.3 Campus Toulouse INP Labège et ENSIACET.....	4
2.4 IMFT.....	4
3 ContactS	5
3.1 ENSEEIHt	5
3.2 AgroToulouse	5
3.3 Campus Toulouse INP Labège et ENSIACET.....	5
3.4 IMFT.....	5
4 Manifestations.....	6
4.1 Type de manifestations :	6
4.2 Type de public	6
4.3 Déroulement des manifestations.....	6
5 Identification des besoins.....	6
5.1 Besoins Gestion accueil participants.....	6
5.2 Besoins Gestion sûreté.....	6
5.3 Besoins agents SSIAP	7
5.4 Estimation volume horaire	7
5.4.1 ENSEEIHt	7
5.4.2 AgroToulouse	7
5.4.3 Campus Toulouse INP Labège et ENSIACET.....	7
5.4.4 IMFT.....	7
5.5 Particularités d’exécution :	7
6 Planification et Suivi de la Prestation	7
6.1 Planification et facturation.....	7
6.2 Devoir de conseil	8
6.3 Continuité de service.....	8
7 Moyens Mis à Disposition	8
7.1 Moyens mis à disposition par Toulouse INP	8
7.1.1 A - ENSEEIHt	8

7.1.2	AgroToulouse	8
7.1.3	Campus Toulouse INP Labège et ENSIACET.....	8
7.1.4	IMFT.....	9
7.2	Moyens mis à disposition par le titulaire du marché	9
8	Formation et Sensibilisation Assurées par l'établissement.....	9
9	Exigences Relatives au Personnel Affecté	9
10	Suivi de la Qualité de la Prestation.....	9

1 OBJET DU MARCHÉ

Le présent CCTP définit les prestations attendues dans le cadre du lot "Sécurité" de TOULOUSE INP. Le titulaire du marché assurera des missions de gestion de sécurité incendie, de sûreté et d'accueil lors de manifestations culturelles, scientifiques et étudiantes réalisées au sein de l'école.

2 PRÉSENTATION DES SITES ET LIEUX D'EXECUTION

2.1 ENSEEIHT

L'ENSEEIHT est une école d'ingénieur spécialisée en électronique, électrotechnique, informatique, hydraulique et télécommunication. Elle est composée de 6 bâtiments (A, B, C, D, E et F) répartis sur 27 000 m² ainsi.

Le campus est un ERP de 2^{ème} catégorie, de type R, L et N, avec des locaux codes du travail.

Le poste d'accueil est situé au rez de chaussée du bâtiment A.

Le site, de par son positionnement en centre-ville, ne permet pas le stationnement de véhicules 4 roues.

2.2 AgroToulouse

L'INP-AgroToulouse est une école d'ingénieurs spécialisée en sciences agronomiques. Le site est un ERP de 2^{ème} catégorie de type R avec des locaux codes du travail, et regroupe deux bâtiments :

- Bâtiment A : 10 400 m²
- Bâtiment C : 1 640 m²

L'ensemble du campus couvre environ 40 000 m² de bâtis et d'espaces extérieurs.

2.3 Campus Toulouse INP Labège et ENSIACET

Le campus de Toulouse INP Labège est un campus qui héberge les services centraux et commun de Toulouse INP (ERP 5^{ème} catégorie type W), les installations sportives de Toulouse INP (ERP 3^{ème} catégorie type X), la Prépa de Toulouse INP (ERP 5^{ème} catégorie type R et L), le service des concours communs des INP, le service à compétence nationale Parcoursup, et une Ecole d'Ingénieurs : l'ENSIACET (ERP 1^{ère} catégorie type R, L et N), dont ses 4 laboratoires et 2 centres de transferts de technologie associés. Le campus accueille ainsi un public composé d'étudiants, de personnels, d'Enseignants-Chercheurs et de Chercheurs, ainsi que des visiteurs et des entreprises sous-traitantes.

2.4 IMFT

L'Institut de Mécanique des Fluides Toulouse (IMFT) est une Unité Mixte de Recherche (UMR 5502), soutenue par ses trois tutelles : Le CNRS, Toulouse INP-ENSEEIHT et l'Université Toulouse III – Paul Sabatier. Il est composé de 5 bâtiments (Nougaro, Castex, Camichel, Escande, TGV) répartis sur 10 000m².

Le laboratoire est un ERP de 5^{ème} catégorie, de type R.

3 CONTACTS

3.1 ENSEEIHT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone	Mail
Secrétaire Générale	MOIE	Laurence	06 65 91 75 12	laurence.moie@toulouse-inp.fr
Conseillère Prévention et Sécurité	CASSAN	Christine	06 24 74 18 89	christine.cassan@toulouse-inp.fr
Chef d'atelier – référent manifestation	MIRAL	Patrick	07 64 35 98 53	patrick.miral@toulouse-inp.fr
Responsable Service Technique et Logistique	VEDIE	Bertrand	06 71 40 23 08	bertrand.vedie@toulouse-inp.fr

3.2 AgroToulouse

FONCTION	NOM	Prénom	Téléphone	Mail
Secrétaire Générale	STEPHAN	Fabienne	07 64 50 85 33	Fabienne.stephan@toulouse-inp.fr
Responsable Service Technique, Immobilier et Logistique	ARPIZOU	Jean-Marie	06 78 81 00 87	Jeanmarie.arpizou@toulouse-inp.fr
Conseiller de Prévention	SILVESTRE	Jérôme	06 15 50 06 71	Jerome.silvestre@toulouse-inp.fr
Responsable Logistique	LAFARGUE	Thomas	06 25 05 77 93	Thomas.lafargue@toulouse-inp.fr

3.3 Campus Toulouse INP Labège et ENSIACET

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone	Mail
Secrétaire Général	MACE	Julien	06 42 84 46 64	Julien.mace@toulouse-inp.fr
Responsable Prévention et Sécurité	NOGER	Laetitia	06 27 64 06 25	Laetitia.noger@toulouse-inp.fr

3.4 IMFT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone	Mail
Secrétaire Général	BOURREL	Denis	06 03 23 85 57	denis.bourrel@toulouse-inp.fr
Assistant de prévention	MARCHAL	Moïse	07 63 99 16 33	Moise.Marchal@imft.fr
Responsable Service Technique et Logistique	BOURRET	Bruno	06 34 30 64 14	bruno.bourret@toulouse-inp.fr
Responsable COM	SABATER	Muriel	07 63 99 16 29	Muriel.Sabater@imft.fr

4 MANIFESTATIONS

4.1 Type de manifestations :

Voici une liste non exhaustive de manifestations pouvant être organisées sur les sites :

- Journées scientifiques type colloque ou séminaire,
- Forum d'entreprises,
- Remise de diplômes,
- Journée Portes ouvertes,
- Universités d'été,
- Concours de l'administration,
- Evènements étudiants festifs.

4.2 Type de public

Ces différentes manifestations peuvent regrouper des usagers de Toulouse INP mais également des extérieurs comme des usagers d'autres universités, école ou administrations, des partenaires industriels et des sociétés privées.

4.3 Déroulement des manifestations

Ces manifestations peuvent se dérouler du lundi au dimanche, avec possibilité d'être prolongées sur des horaires de nuit.

La majorité de ces manifestations sont réalisées sur inscription : dans ce cas, une liste exhaustive des participants est donnée avant l'ouverture au public.

Selon les postures vigipirate en vigueur, les consignes peuvent évoluer.

5 IDENTIFICATION DES BESOINS

5.1 Besoins Gestion accueil participants

Ces différentes manifestations peuvent induire la présence d'hôte ou hôtesse d'accueil pour gérer l'arrivée des participants et les aiguiller sur le site. Dans ce cas, il est nécessaire que l'hôte ou l'hôtesse d'accueil vérifie que les personnes soient bien inscrites.

5.2 Besoins Gestion sûreté

Lors de ces évènements, il est demandé la présence d'agents de prévention et sécurité (APS) pour gérer les entrées sur site et procéder à la fouille visuelle des sacs. Selon les cas, il peut également être demandé l'utilisation de détecteur de métaux portatifs (DPM).

Pour certains évènements, il pourra être demandé au titulaire du marché une mixité homme / femme au niveau des APS.

Selon le nombre d'APS demandés, il pourra être demandé la présence d'un chef d'équipe.

Pour certaines manifestations, la présence d'agents cynophiles peut être requise pour éviter toutes intrusions sur le site.

Il sera demandé aux agents de la société titulaire d'être habillés en costume avec une identification de la société pour pouvoir être reconnus

5.3 Besoins agents SSIAP

Lors de ces manifestations, le volume de personnes accueillies peut nécessiter un renfort dans la gestion de la sécurité incendie. Le titulaire du marché devra donc mettre à disposition des agents SSIAP 1. Selon le nombre demandé d'agents de niveau 1, il pourra être demandé la présence d'un agent SSIAP 2 pour la gestion de l'équipe.

5.4 Estimation volume horaire

5.4.1 ENSEEIHT

Environ 700 heures/an

5.4.2 AgroToulouse

Environ 50 heures/an

5.4.3 Campus Toulouse INP Labège et ENSIACET

Environ 200 heures/an

5.4.4 IMFT

Environ entre 0 et 50 heures/an

5.5 Particularités d'exécution :

- Possibilité de prolonger la prestation au dernier moment si évènement particulier,
- Possibilité d'être contacté par une autre personne que le client pour assurer la prestation sur le site,
- Possibilité de demander des prestations pour travailler sur la voie publique (besoin de gestion de flux, de fermeture de rues...).

6 PLANIFICATION ET SUIVI DE LA PRESTATION

6.1 Planification et facturation

- Les demandes de devis seront envoyées au plus tard 10 jours calendaires avant l'évènement avec possibilité de réajuster le nombre d'agents et les horaires jusqu'à 3 jours ouvrés avant la date. Un bon de commande sera alors transmis.
- Un planning détaillé avec le nom de chaque agent est envoyé au client au plus tard 3 jours ouvrés avant l'évènement.
- Le bilan des heures effectuées est établi après l'évènement et un planning détaillé est envoyé par le titulaire du marché pour valider la facturation au maximum 15 jours calendaires après l'évènement.

6.2 Devoir de conseil

Le titulaire sera en mesure de conseiller le client sur le nombre d'agents en fonction du type d'évènement, de la durée, du nombre de participants et du nombre de bâtiments et salles occupées. Il devra prendre en compte les évolutions du plan vigipirate et sera à même de prévoir des solutions adaptées.

6.3 Continuité de service

Le titulaire devra garantir la continuité de la prestation lors d'absences imprévues des agents affectés. A ce titre :

- Tout remplacement doit être assuré par un personnel formé et compétent, disposant des mêmes accès et habilitations.
- Le prestataire doit informer sans délai le référent du site de toute absence et de l'identité du remplaçant. Le remplacement doit intervenir **sous un délai de 1 heure** maximum pour assurer la continuité du service à partir du moment où le pouvoir adjudicateur est informé.
- Une **main courante** pourra être mise à disposition pour assurer la bonne transmission des informations relatives à la manifestation auprès du pouvoir adjudicateur.
- En cas de carence non justifiée, des pénalités pourront être appliquées.

7 MOYENS MIS A DISPOSITION

7.1 Moyens mis à disposition par Toulouse INP

7.1.1 A - ENSEEIHT

Les personnels du titulaire du marché intervenant sur le site pour la gestion de manifestation auront à disposition un local situé derrière l'accueil pour déposer leurs effets personnels et auront également accès à des sanitaires et un coin cuisine.

Des tables seront mises à disposition des agents pour effectuer la fouille visuelle des sacs. Un SAS au niveau des entrées sur site sera étudié en fonction du nombre de participants pour permettre aux APS de réaliser le passage du DPM si demandé.

7.1.2 AgroToulouse

Les personnels du titulaire du marché intervenant sur le site pour la gestion de manifestation auront à disposition un local situé derrière l'accueil pour déposer leurs effets personnels et auront également accès à des sanitaires et un coin cuisine.

Des tables seront mises à disposition des agents pour effectuer la fouille visuelle des sacs. Un SAS au niveau des entrées sur site sera étudié en fonction du nombre de participants pour permettre aux APS de réaliser le passage du DPM si demandé.

7.1.3 Campus Toulouse INP Labège et ENSIACET

Les personnels du titulaire du marché intervenant sur le site pour la gestion de manifestation auront à disposition un local pour déposer leurs effets personnels et auront également accès à des sanitaires et un coin cuisine.

Des tables seront mises à disposition des agents pour effectuer la fouille visuelle des sacs. Un SAS au niveau des entrées sur site sera étudié en fonction du nombre de participants pour permettre aux APS de réaliser le passage du DPM si demandé.

7.1.4 IMFT

Les personnels du titulaire du marché intervenant sur le site pour la gestion de manifestation auront à disposition un local pour déposer leurs effets personnels et auront également accès à des sanitaires et un coin cuisine.

7.2 Moyens mis à disposition par le titulaire du marché

- Moyens de communication pour les équipes d'APS et de SSIAP
- Tenue adaptée à la situation avec identification de l'entreprise
- Matériel de secours à personne
- Détecteur de métal portatif

8 FORMATION ET SENSIBILISATION ASSUREES PAR L'ETABLISSEMENT

- Visite du site pour reconnaissance des lieux au début du marché
- Sensibilisation au Système de Sécurité Incendie (SSI) des sites

9 EXIGENCES RELATIVES AU PERSONNEL AFFECTE

Le personnel du titulaire devra :

- Porter une tenue professionnelle propre et identifiable (costume)
- Présenter un comportement professionnel, rigoureux, disponible et avenant
- Maîtriser le français (oral et écrit) et l'anglais (usuel)
- Respecter les procédures internes de l'établissement
- Savoir identifier des situations d'urgence et rendre compte
- Être titulaire de la carte professionnelle CQP APS (fournir la copie des cartes professionnelles)
- Être à jour des diplômes SSIAP (fournir la copie de diplômes)

10 SUIVI DE LA QUALITE DE LA PRESTATION

- Un référent établissement assure le suivi de la prestation
- Des bilans qualitatifs peuvent être organisés trimestriellement
- Des indicateurs de performance peuvent être définis (ponctualité, satisfaction usagers, etc.)